

REGLEMENT DES REGIONALES D'ELEVAGE DU YORKSHIRE TERRIER CLUB

Il n'y a pas d'attribution de CACS.

Des TAN seront dispensés au cours de la Régionale d'Élevage.

Les Régionales d'Élevage sont l'outil essentiel de la politique de sélection conduite par le Club. La grille de sélection a été revue à cet effet.

QUALIFICATION D'UN CHAMPION CLUB ADULTE ET CHAMPION CLUB JEUNE TITRE HONORIFIQUE OBTENU EN PARTICIPANT AUX REGIONALES D'ELEVAGE

Le titre de CHAMPION CLUB ADULTE et de CHAMPION CLUB JEUNE sera décerné aux Yorkshire ayant obtenu les points nécessaires suivant la grille suivante:

- CHAMPION CLUB ADULTE ET CHAMPION CLUB JEUNE: 100 points plus le TAN
- Ces titres ne concernent que des chiens classés "excellent" à la Régionale d'Élevage.
- Le propriétaire du chien doit être adhérent au Club et à jour de cotisation.
- Le chien doit avoir réussi son TAN.

CHAMPION CLUB ADULTE:

Le meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre les gagnants de la classe intermédiaire et ouverte. Il obtient 100 points.

Le 2^{ème} meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre le deuxième de la classe qui a obtenu le titre de meilleur adulte et le gagnant de l'autre classe: il obtient 50 points.

Dans le cas où un chien obtient 50 points pour le titre de Champion Club Adulte, les 50 points complémentaires devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'obtention des premiers 50 points.

CHAMPION CLUB JEUNE:

Pour les chiens engagés en classe jeune.

Le chien classé premier excellent de chaque sexe obtient 100 points et est Champion Club Junior.

Ce titre purement honorifique n'est pas mentionné dans les documents officiels de la SCC, de la FCI et du YTC. Il n'est pas pris en compte pour les inscriptions et classements dans les expositions officielles nationales, internationales ou régionales.

Un chien qui a le titre de CHAMPION CLUB ADULTE ou CHAMPION CLUB JEUNE n'obtiendra ce titre qu'une seule fois.

Il ne pourra pas être représenté dans une autre Régionale d'Élevage.

Le diplôme sera remis à la demande du propriétaire sur justificatifs des pièces suivantes:

- Copie du slip de jugement,
- Copie du TAN,
- Être à jour de cotisation.

La citation du titre ne pourra se faire qu'après réception d'un courrier du Club confirmant l'enregistrement de ce titre qui portera son intitulé et année d'enregistrement.

Une liste des Champions Club sera publiée dans la revue et mise à jour régulièrement sur le site du club.

Le 6 Octobre 2011